

Cervon



Agenda

- **Mercredi 18 octobre** à 20 h : conseil municipal
- **Dimanche 22 octobre** à 14 h30 à la salle des fêtes : **Rifles** organisées par le COFeP au profit de l'arbre de Noël des enfants
- **Vendredi 27 octobre** à partir de 17 h30 : "**Place aux services**" avec *Ville à joie* et concert de **PME**



Associations

Comité Cervonnais des Cheveux Blancs

JEUDI 23 NOVEMBRE : Retrouvons nous pour

une journée festive ! Destination : LA NOUBA - AVALLON.

TOUT EST COMPRIS :

- Transport car Rouzeau : départ mairie 11H00/retour 18H00
- Un bon repas : Kir de bienvenue, entrée, plat, fromage, dessert, boissons et café
- Spectacle : De BROADWAY à PARIS

Pour vous Cheveux Blancs Cervonnais : 52 euros

Pour accompagnants, voisins, amis : 60 euros

Renseignements et inscriptions avant le 1er novembre (acompte 20 euros - solde au départ du car)

téléphone : Michelle 0673251706 - Danièle 0638529730

A BIENTOT pour cette belle sortie d'automne !!!



Les 17 et 18 septembre à Lantilly

Le centre équestre de l'Eperon de Lantilly a organisé un accueil personnalisé dans ses locaux pour la journée nationale du cheval et les journées européennes des monuments historiques qui était cette année axée sur le sport. A l'occasion de cette journée une cinquantaine de visiteurs sont venus découvrir les infrastructures et pour certains monter à cheval ou à poneys et là on comprend que l'équitation plaisir prenne tout son sens.

Dans un autre domaine, Ceif cheval monté par Marion Symsak, (licenciée à l'Eperon de Lantilly), se sont distingués en remportant la difficile épreuve amateur de 160km à la course mythique d'endurance de Florac en Lozère. Un bel exploit.

Le Château de Lantilly a ouvert ses portes à l'occasion des journées européennes du Patrimoine. Cet édifice, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques a accueilli plus de 280 personnes le temps de ce week-end. Les visiteurs ont pu découvrir le château et son histoire avec ses salles meublées, la grande salle avec sa fresque médiévale et la charpente du donjon.

A l'extérieur très librement ce fût la découverte du projet de circuit thématique fléché et identifié par panneaux explicatifs du réseau hydraulique de Lantilly (douves, biefs, bassins, fontaine, etc.). Même si l'eau s'est faite désirer à cause de la sécheresse, les éléments témoins du passé étaient toujours là bien présents et ont montré aux visiteurs la richesse du lieu. Une réussite pour les bénévoles de l'association qui ont œuvrés avec passion pour ces journées.

JP Ramillon





Initiatives

La messe à Marcilly

Dans la cour de La Chapelle, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour assister à la messe en plein air du huit septembre célébrée par le Père Guyot. A l'issue de la cérémonie, chacun a pu profiter d'un moment convivial et apprécier les amuse-bouches confectionnés par les habitants de Marcilly tout en bavardant.



Patrimoine

Des nouvelles des travaux de l'église

Deux temps de rangement ont eu lieu: le samedi 16 septembre à 14 h avec les conseillers municipaux et le samedi 30 septembre de 9 h à 12 h sous la forme d'un chantier participatif.

Les deux niveaux de la sacristie ont été vidés. Plusieurs objets, statues ont été mis à l'abri et les textiles soigneusement protégés. Les petits bancs situés à l'ouest ont été relevés pour permettre le montage des échafaudages. Les pièces qui restent dans l'église ont été protégées. La municipalité remercie vivement les personnes qui ont participé à ce chantier participatif. Le début des installations de chantier est prévu le 2 novembre pour un démarrage des **travaux** le 4 décembre.



Suite à la visite de Mme la sous-préfète, un reliquat de DETR peut-être attribué à la commune pour les travaux de la deuxième tranche, soit 30 % du montant des travaux. Le conseil municipal a donc décidé de lancer la deuxième tranche de travaux pour la restauration de l'église pour un montant global de 283 726,04 €. Un emprunt de 295 143,716 € sera contracté auprès du Crédit Agricole pour financer les tranches 1 et 2 des travaux de restauration.

Le lancement de la collecte est satisfaisant, celle-ci s'élève à 11490 € pour 22 donateurs à la date du 13 septembre 2023. Le lancement des travaux de la deuxième tranche étant acté, le plafond de 15 000 € sera revu à la hausse en fonction des dons.

Tous les dons sont les bienvenus, même les plus petits/modiques/modestes, aucun n'est négligeable. Ils peuvent se faire par le biais du bon de souscription distribué avec ce bulletin ou via le lien en ligne suivant : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-barthelemy-a-cervon>

Bulletin municipal de la commune de Cervon

Rédacteur-en-chef : Fabien Sansoit / Crédits photos : Commission Lien et Communication, sauf précision

Rédaction : sauf précision, les articles sont rédigés par les membres de la Commission Lien et Communication.